



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### DÉPARTEMENT DU GERS

#### VILLE DE PAVIE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	14
Procurations :	5
Votants :	19
Date de convocation :	09/10/2024
Votes Pour :	19
Votes Contre :	-
Abstentions :	-

Séance du jeudi 17 octobre 2024 à 18h30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

**PRÉSENTS** : Mesdames, Messieurs, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Géraldine DUTREY, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Jean-Marc REGNAUT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

**PROCURATIONS** : Monsieur Alexandre DENEITS donne procuration à Ludovic SICARD, Brigitte BAJON-LALANNE à Géraldine DUTREY ; Alexandra SAGOT à Marie-Christine VERDIER ; Pierre MASURE à Karine BESSÉ, Jean-Marc AUTIÉ à Jean-Michel BLAY.

**SECRETAIRE** : Karine BESSÉ.

**Délibération n° 2024\_053**

**5.3.5. Commission DSP**

**Objet : Election des membres de la commission de délégation de service public**

VU le code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1411-5, D1411-3, L.2121-21 D1411-4 et D 1411-5,

VU la délibération du 10 septembre 2024 fixant les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la commission de délégation de service public,

**CONSIDERANT** que pour mener à bien une procédure de délégation de service public, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission de délégation de service public,

**CONSIDERANT** que la commune dispose de moins de 3 500 habitants, il convient d'élire 3 membres de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste ainsi que leurs suppléants

Le Conseil Municipal prend acte de la liste déposée pour l'élection de cette commission, dans les conditions de la délibération du 10 septembre 2024 précitée :

Membres titulaires :

- Mme Claudine CARAYOL
- M Jacques FAUBEC
- M Jacques GABRIEL

D2024-053

**Membres suppléants :**

- M Jean-Marc AUTIÉ
- Mme Brigitte BAJON-LALANNE
- M Alexandre DENEITS.

Monsieur le Maire fait procéder à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres titulaires et suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à l'élection des membres de la commission de délégation de service public, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

Le Conseil Municipal a élu les membres de la Commission de Délégation de Service Public suivants (voir procès-verbal d'élection en annexe) :

**Membres titulaires :**

- Mme Claudine CARAYOL
- M Jacques FAUBEC
- M Jacques GABRIEL

**Membres suppléants :**

- M Jean-Marc AUTIÉ
- Mme Brigitte BAJON-LALANNE
- M Alexandre DENEITS

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

Fait à PAVIE, le 18 octobre 2024

Le Maire,

Jean Michel BLAY



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**

**DEPARTEMENT DU GERS**  
**COMMUNE DE PAVIE**

**PROCES VERBAL DU VOTE POUR L'ELECTION DE LA COMMISSION DSP**  
**JEUDI 17 OCTOBRE 2024**

Président du Bureau de vote : M. Jean-Michel BLAY

Bureau de vote : Mme Claudine CARAYOL

Secrétaire du bureau : Mme Karine BESSÉ

Nombre de votants : 19

- Nombre de voix à main levée : 19

- Nombre de voix à main levée valant bulletins blancs ou nuls : 0

- Nombre total de suffrages exprimés : 19

- Quotient électoral : 6,33

- Nombre de sièges à pourvoir : 3 titulaires – 3 suppléants

*Dépouillement des votes pour l'élection des membres titulaires de la CDSP*

	Nombre de voix	Nombre de sièges	Reste
Liste 1	19	3	0

*Dépouillement des votes pour l'élection des membres suppléants de la CDSP*

	Nombre de voix	Nombre de sièges	Reste
Liste 1	19	3	0

Les membres du Bureau,

Le Président,

Jean-Michel BLAY



Claudine CARAYOL

La Secrétaire,



Karine BESSÉ

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le 25/10/2024



ID : 032-213203078-20241017-D2024\_053-DE